

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

3 AVRIL 2024

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Déclassement par
anticipation du domaine
public communal des
volumes n°1 et 9 du bien
« Bonnenfant » sis 30-34
rue Bonnenfant**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 4 avril 2024
par voie d'affichages
~~notifié~~
transmis en Préfecture
le 4 avril 2024
et qu'il est donc exécutoire.

Le 4 avril 2024

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt quatre, le 3 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 27 mars deux mille vingt quatre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Étaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE*, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur THOMAS, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

* Monsieur JOUSSE arrive au dossier 24 B 01b

Avaient donné procuration :

Monsieur LEVEL à Madame GUYARD
Monsieur BASSINE à Madame MACE
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD
Madame NASRI à Madame PEYRESAUBES
Madame CASTIGLIEGO à Madame RHONE

Secrétaire de séance :

Madame PEYRESAUBES

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20240403-24-B-11b-DE
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024

N° DE DOSSIER : 24 B 11b

OBJET : DECLASSEMENT PAR ANTICIPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES VOLUMES N°1 ET 9 DU BIEN « BONNENFANT » SIS 30-34 RUE BONNENFANT

RAPPORTEUR : Madame MACE

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La Commune de Saint-Germain-en-Laye est propriétaire d'un groupe scolaire situé 30-34 rue Bonnenfant, parcelle cadastrée AI 702. Ce groupe scolaire comptait douze logements. Les logements se sont vidés de leurs occupants avec la suppression de l'obligation des communes de loger les professeurs des écoles.

Actuellement, seuls trois logements sont occupés. Après réflexion, la Commune a décidé de valoriser ce bien et de vendre les logements et les sous-sols attenants au second semestre 2024 pour éviter la dégradation et la vacance des logements dans un secteur où l'accès au logement est difficile.

Par délibération n°24 B 11a du 3 avril 2024, le Conseil Municipal a approuvé la division en volumes du bâtiment situé sur la parcelle divisée AI 702.

L'immeuble est divisé en plusieurs volumes :

- Volume 1 comprenant les logements, les caves et sous-sols ;
- Volume 2 correspondant à la chaufferie permettant le chauffage des locaux au rez-de-chaussée ;
- Volume 3 correspondant au point d'accès au droit ;
- Volume 4 correspondant au porche d'entrée du numéro 34 ;
- Volume 5 correspondant au local associatif des anciens combattants ;
- Volume 6 correspondant au porche d'entrée du numéro 32 ;
- Volume 7 correspondant à la salle de danse et locaux de la direction de l'enfance ;
- Volume 8 correspondant au porche d'entrée du numéro 30.
- Volume 9 comprenant les futurs locaux poubelles et vélos de la copropriété ;
- Volume 10 correspondant à un bureau.

Les volumes 1 et 9 comprennent les logements d'habitation et annexes. Les derniers occupants vont déménager courant été 2024. Les douze logements, leurs caves et futurs locaux techniques ne sont plus affectés à un service public ou à l'usage direct du public et seront entièrement libérés au 31 août 2024.

Il s'avère nécessaire, conformément aux dispositions de l'article L. 2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), de constater, dans un premier temps, sa désaffectation matérielle conditionnant sa sortie du domaine public, liée à la cessation de toute activité de service public.

Dans un second temps, il s'avère nécessaire de prononcer son déclassement du domaine public pour permettre son classement dans le domaine privé communal.

Toutefois, par dérogation et conformément aux dispositions de l'article L. 2141-2 du CG3P, le déclassement peut être réalisé par anticipation. Le déclassement anticipé, avant la libération effective des lieux apparaît comme opportun car il permet de ne pas retarder l'opération projetée d'appel à candidature et la publication du cahier des charges dès avril 2024. Cela permettra de gagner plusieurs mois sur le calendrier de cession du bien.

La désaffectation sera constatée dès départ des derniers locataires.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le déclassement par anticipation avec désaffectation différée de cinq mois de la partie de l'ensemble immobilier non affectée au fonctionnement du groupe scolaire Bonnenfant, soit les volumes 1 et 9 de l'état descriptif de division en volumes du domaine public communal pour le faire entrer dans le domaine privé communal ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

DELIBERATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques,

Vu le Code Civil,

Vu la délibération n°24 B 11a du 3 avril 2024 portant approbation de l'état descriptif de division en volumes du bien situé 30-34 rue Bonnenfant,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le déclassement par anticipation avec désaffectation différée de cinq mois de la partie de l'ensemble immobilier non affectée au fonctionnement du groupe scolaire Bonnenfant, soit les volumes 1 et 9 de l'état descriptif de division en volumes du domaine public communal pour le faire entrer dans le domaine privé communal ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

DEPARTEMENT DES YVELINES
 COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

30-34, rue du André Bonnenfant
 3, rue des Joueries

GROUPE SCOLAIRE BONNENFANT

Planche N°1

0	Réalisation du plan	18/09/2023	STR	YLA
Indice	Nature des modifications	Date	Auteur	Verifié par

ECHELLE: 1/50e	DATE: 09/2023	DOSSIER: GE121048-01-37	FICHER: GE121048-01-37 BONNENFANT -R-2.dwg
----------------	---------------	-------------------------	--

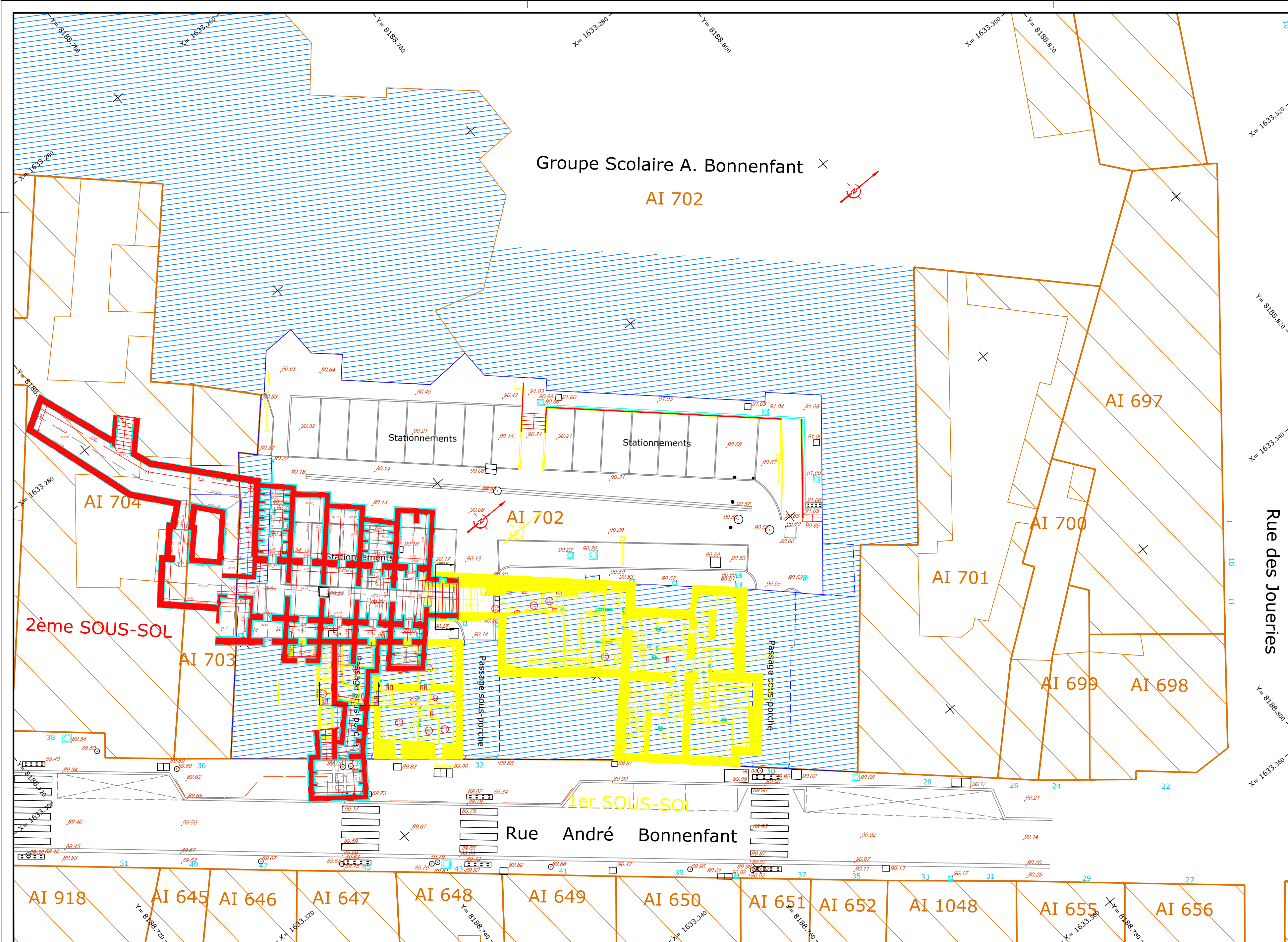
SUPERPOSITION

COORDONNEES RGF93 CC49	<input checked="" type="checkbox"/>	NIVELLEMENT IGN 69	<input checked="" type="checkbox"/>
COORDONNEES INDEPENDANTES	<input type="checkbox"/>	NIVELLEMENT INDEPENDANT	<input type="checkbox"/>

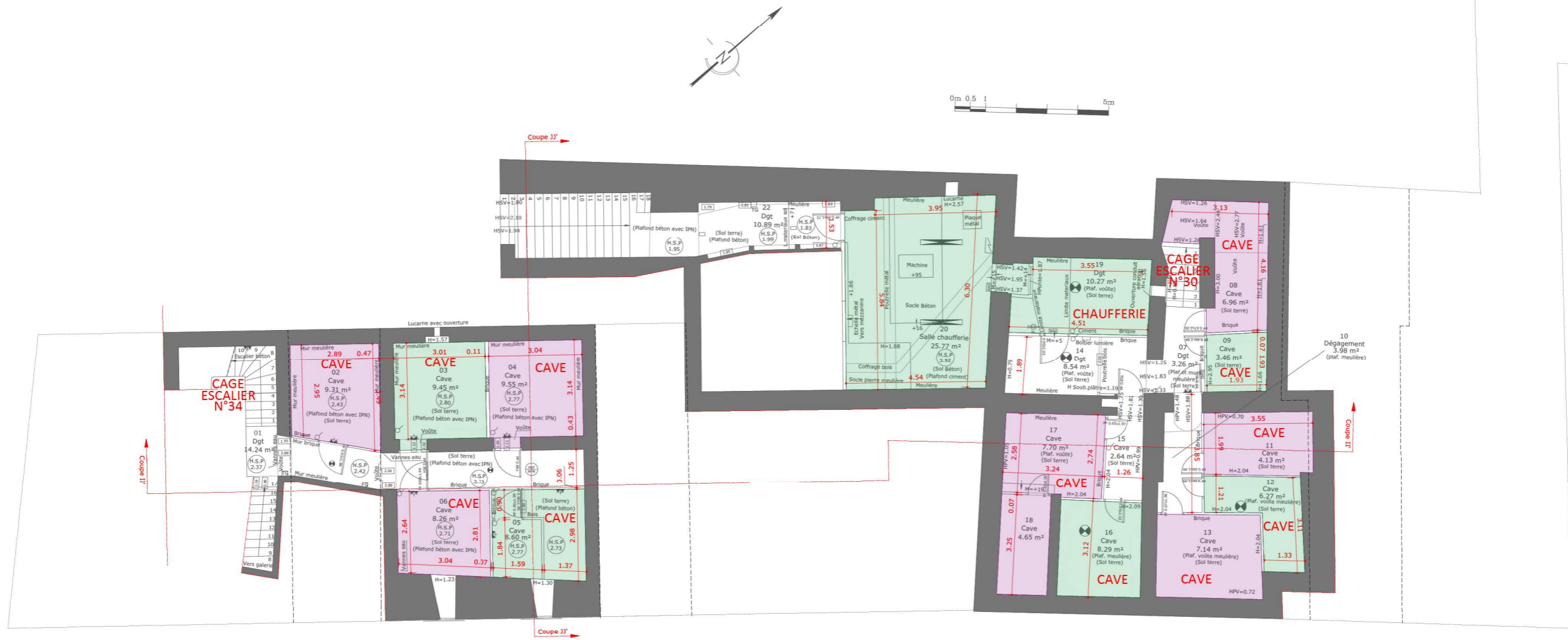
GEOFIT EXPERT

Bureau Principal - Siège Social
 Atlanpole - Site de la Chantrerie
 Route de Gachet - BP 10703
 F - 44307 Nantes Cedex 3
 Tel. 02 40 68 54 52 - Fax. 02 51 13 56 60
 E-mail : nantes@geofit-expert.fr

Agence de Gennevilliers
 7 Rue du Fossé Blanc
 Bâtiment C1
 92230 Gennevilliers
 Tel. 01 41 11 30 80 - Fax. 01 41 11 21 70
 E-mail : gennevilliers@geofit-expert.fr



GRUPE
SCOLAIRE



Rue André Bonnenfant



VILLE DE SAINT GERMAIN EN LAYE
DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

16 rue de Pontoise - BP 10101 - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE CEDEX
tél : 01 30 87 23 00 - fax : 01 30 87 22 44 - www.saintgermainenlaye.fr

DOSSIER N°13B3 - GS BONNENFANT - Bâtiment logements

Adresse:
30-34 rue André Bonnenfant, 78100 Saint-Germain-en-Laye

ETAT EXISTANT

PLAN DU R-1

DATE:
10/08/2021

ECH:
1/150

BET:
CD

REF

4/29



Rue André Bonnenfant



VILLE DE SAINT GERMAIN EN LAYE
DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

16 rue de Pontoise - BP 10101 - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE CEDEX
tél : 01 30 87 23 00 - fax : 01 30 87 22 44 - www.saintgermainenlaye.fr

DOSSIER N°13B3 - GS BONNENFANT - Bâtiment logements

Adresse:
30-34 rue André Bonnenfant, 78100 Saint-Germain-en-Laye

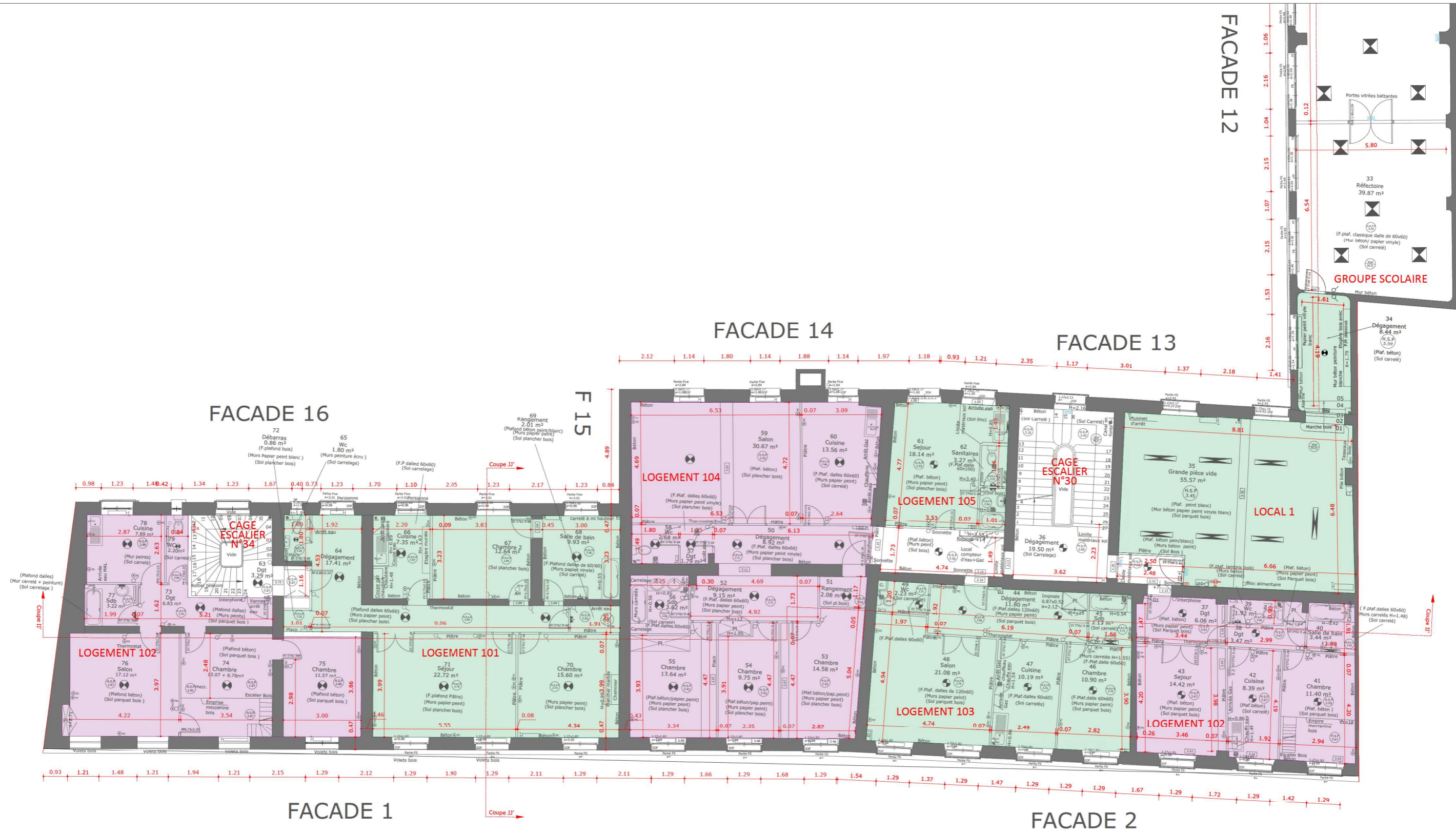
ETAT EXISTANT

PLAN DU RDC

DATE: 10/08/2021	ECH: 1/150	BET: CD
---------------------	---------------	------------

REF

5/29



Rue André Bonnenfant



VILLE DE SAINT GERMAIN EN LAYE
DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

16 rue de Pontoise - BP 10101 - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE CEDEX
tél : 01 30 87 23 00 - fax : 01 30 87 22 44 - www.saintgermainenlaye.fr

DOSSIER N°13B3 - GS BONNENFANT - Bâtiment logements

Adresse:
30-34 rue André Bonnenfant, 78100 Saint-Germain-en-Laye

ETAT EXISTANT

PLAN DU R+1

DATE:
10/08/2021

ECH:
1/150

BET:
CD

REF

6/29

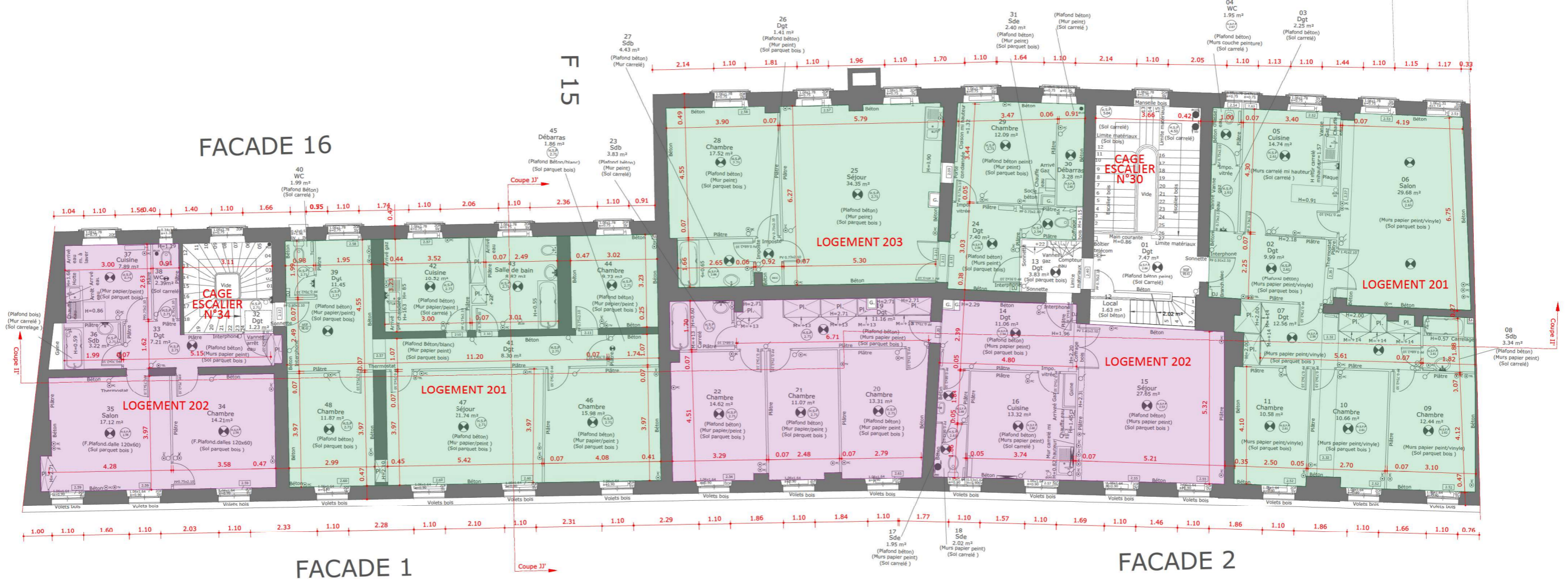
GRUPE SCOLAIRE

FACADE 14

FACADE 13

FACADE 16

F 15



Rue André Bonnenfant



VILLE DE SAINT GERMAIN EN LAYE
DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

16 rue de Pontoise - BP 10101 - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE CEDEX
tél : 01 30 87 23 00 - fax : 01 30 87 22 44 - www.saintgermainenlaye.fr

DOSSIER N°13B3 - GS BONNENFANT - Bâtiment logements

Adresse:
30-34 rue André Bonnenfant, 78100 Saint-Germain-en-Laye

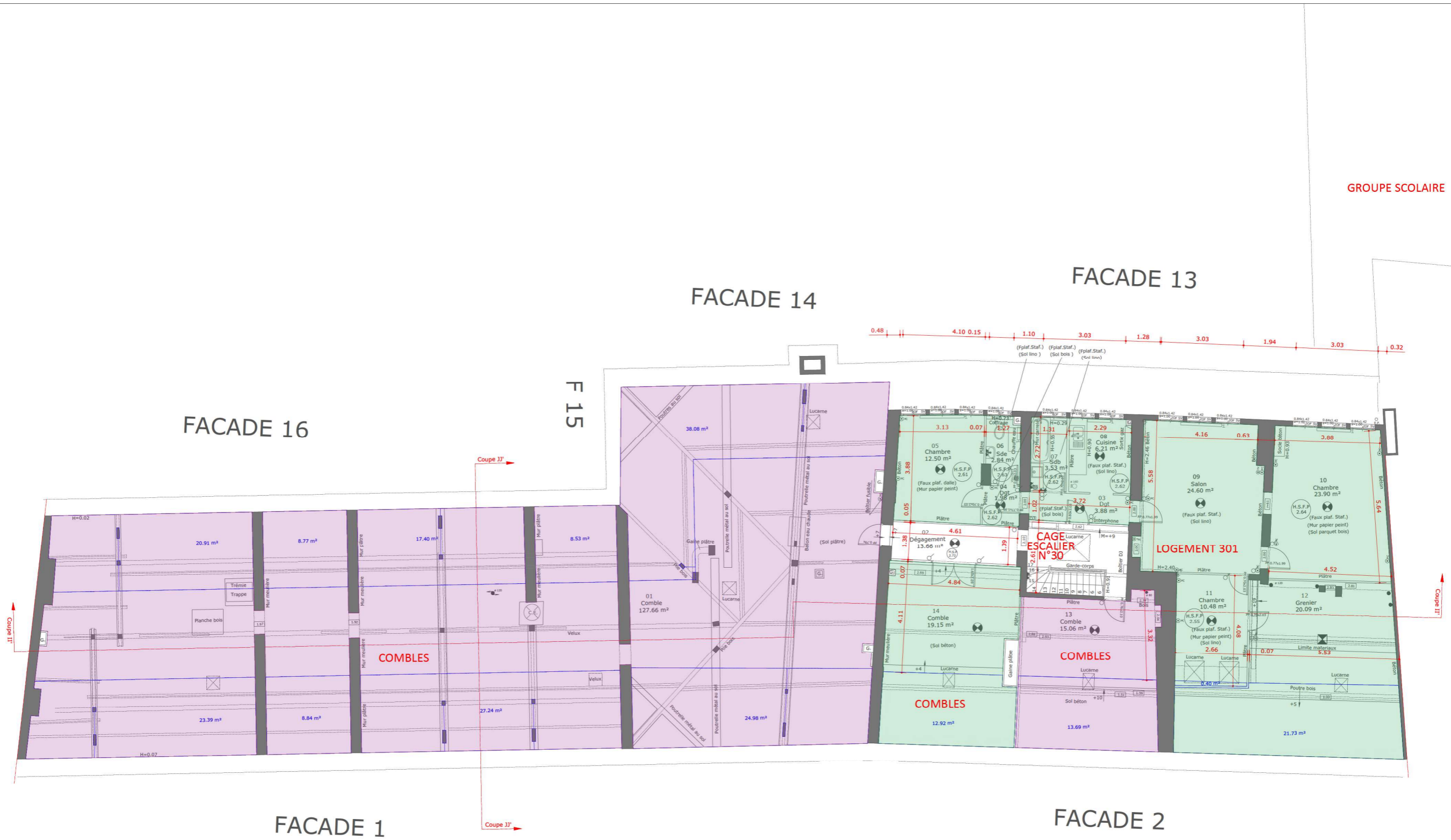
ETAT EXISTANT

PLAN DU R+2

DATE: 10/08/2021	ECH: 1/150	BET: CD
---------------------	---------------	------------

REF

7/29



Rue André Bonnenfant



VILLE DE SAINT GERMAIN EN LAYE
DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

16 rue de Pontoise - BP 10101 - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE CEDEX
tél : 01 30 87 23 00 - fax : 01 30 87 22 44 - www.saintgermainenlaye.fr

DOSSIER N°13B3 - GS BONNENFANT - Bâtiment logements

Adresse:
30-34 rue André Bonnenfant, 78100 Saint-Germain-en-Laye

ETAT EXISTANT

PLAN DU R+3

DATE:
10/08/2021

ECH:
1/150

BET:
CD

REF

8/29